

SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMPTE RENDU DU
COMITE SYNDICAL DU 16 FEVRIER 2011

L'an Deux Mille Onze, le 16 février.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Bayssan à BEZIERS, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 18 Janvier 2011.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
Mr ARCAS	*		Mr GALBE		*
Mr BADENAS	*		Mr GALONNIER	*	
Mr BOUTES	*		Mr GUILLAUME	*	
Mr BOZZARELLI	*		Mr JOVIADO	*	
Mr CABANEL		*	Mr LACOCHE	*	
Mr CROS		*	Mme MARTY	*	
Mr DU PLAA		*	Mme MATHIEU		*
Mr ETIENNE		*	Mr PELAGATTI	*	
Mr FALIP		*	Mr SENEGAS	*	
Mr FONTES	*		Mr TAILHADES	*	
Mr FREY		*	Mr TAUPIN		*
Mr GAUTIER	*		Mr AFFRE		*
Mr MARTINEZ		*	Mr ADMANT	*	
Mr MESQUIDA		*	Mr AURIOL		*
Mr PAILHES	*		Mr BARSSE	*	
Mr TROPEANO		*	Mr BOLTZ	*	
Mme PETARD		*	Mr COUDERC		*
Mr VEZINHET		*	Mr COSTA		*
Mr BARO		*	Mr GELY	*	
Mr BELLOC	*		Mr FORTE		*
Mr CAMBON	*		Mr LACAS	*	
Mr COMBES		*	Mr ROUDIER		*
Mr FRANCES	*				

Assistaient également à la réunion :

Mme Virginie ROQUES ; Mme ROMAN Frédérique, Mr RIPPERT Laurent: Syndicat Mixte des Vallées de l'ORB et du LIBRON. Pierre Enjalbert, Syndicat Béziers la Mer. Jean Louis BROUILLET: CG34.

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Ouverture de séance : 16 heures

Le président propose d'aborder l'ordre du jour

DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 20 DECEMBRE 2010

Le Président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 20 décembre 2010.

Le comité syndical, à l'unanimité,

- approuve ce compte rendu

DELIBERATION N°2 : BUDGET PRIMITIF 2011

Le président présente le budget primitif pour l'exercice 2011. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de **800 266.06 €**, répartis comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
790 258.03	790 258.03	10 008.03	10 008.03

Le budget présenté respecte les orientations budgétaires débattues le 20 décembre 2010.

Le comité syndical, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011.

DELIBERATION N°3 : PLAN COMMUNAUX DE SAUVEGARDE DES COMMUNES DU JAUR ET DES GORGES DE L'ORB : CHOIX DU PRESTATAIRE

La commission d'appel d'offres du SMVOL, dans la séance qui a précédé immédiatement le présent comité syndical, a retenu, pour l'opération en objet :

- BRL Ingénierie PREDICT pour le lot n°1 : 45 730 € H.T
- S Garnier Consultants lot n°2 : 23 918 € H.T
- BRL Ingénierie PREDICT pour l'option : 5 400 € H.T

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de prendre acte de la proposition de la Commission d'appel d'offres ;
- de valider le choix de la proposition de la Commission d'appel d'Offre,
- d'autoriser le président à signer les marchés avec les prestataires retenus

DELIBERATION N°4 : PLAN COMMUNAUX DE SAUVEGARDE DES COMMUNES DU LIBRON : CHOIX DU PRESTATAIRE

La commission d'appel d'offres du SMVOL, dans la séance qui a précédé immédiatement le présent comité syndical, a retenu, pour l'opération en objet :

- BRL Ingénierie PREDICT pour la tranche ferme : 35 260 € H.T
- BRL Ingénierie PREDICT pour l'option 1 : 8 000 € H.T
- BRL Ingénierie PREDICT pour l'option 2 : 5 500 € H.T

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de prendre acte de la proposition de la Commission d'appel d'offres ;
- de valider le choix de la proposition de la Commission d'appel d'Offre,
- d'autoriser le président à signer les marchés avec les prestataires retenus

DELIBERATION N°5 : ETUDE POUR L'ELABORATION DE L'ETAT INITIAL ET DU DIAGNOSTIC DU SAGE ORB ET LIBRON : CHOIX DU PRESTATAIRE

La commission d'appel d'offres du SMVOL, dans la séance qui a précédé immédiatement le présent comité syndical, a retenu, pour l'opération en objet :

GEI-ASCA : 118 650 € H.T

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de prendre acte de la proposition de la Commission d'appel d'offres ;
- de valider le choix de la proposition de la Commission d'appel d'Offre,
- d'autoriser le président à signer les marchés avec les prestataires retenus

DELIBERATION N°6 : REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE PUISSALICON AU SMVOL

Gérard BELLOC, maire de PUISSALICON, souhaite que sa commune soit désormais représentée par Muriel PALAYSI.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de désigner Muriel PALAYSI représentante de la commune de PUISSALICON au SMVOL.

Les questions diverses sont ensuite abordées.

Jean Pascal PELAGATI indique que, par courrier du 11 février 2011 (Cf. lettre annexée au compte rendu), Raymond COUDERC a saisi le président du SMVOL sur :

- la « reprise », par le SMVOL, de l'activité « milieu » ainsi que le personnel d'animation en charge de ces thématiques au SMBVA, en cours de dissolution. Cette reprise a été évoquée par Jean Michel Du PLAA en réunion à SERIGNAN le 27 janvier 2011
- La candidature du SMVOL au portage de l'animation du DOCOB des Orpellières, situé sur les communes de SERIGNAN et VALRAS. Celui-ci a également été évoqué par Jean Michel Du PLAA en réunion à SERIGNAN le 27 janvier dernier.

Jean Noel BADENAS indique que le président VEZINHET, par courrier du 18 janvier 2011, a souhaité que le SMVOL se rapproche de Monsieur Jean Michel du PLAA à qui il a confié une mission de réflexion sur le devenir des activités du SMBVA (Cf. lettre annexée au compte rendu).

Jean Noel BADENAS indique :

1. La demande du portage du DOCOB des Orpellières par le SMVOL n'a plus lieu d'être. Le conseil municipal de SERIGNAN a en effet décidé, en séance du 14 février 2011, de se porter maître d'ouvrage.

2. Pour ce qui concerne la reprise des activités milieu du SMBVA, cette question, qui n'est pas de l'initiative du SMVOL, est effectivement étudiée par les services du Département. Elle n'a, de plus à ce jour fait l'objet d'aucun débat au sein du SMVOL et cette question ne pourra être tranchée sans débat éclairé du comité syndical (cohérence hydrographique, aspects juridiques, compétences,.....).

Michel BOZZARELLI, relayé par Jean ARCAS et Rémi PAILHES, s'inquiètent du projet dit de « Gaz de schistes ». Jean Noel BADENAS indique que, lors d'une prochaine séance, un projet de motion sera proposé au comité syndical.

Fin de séance : 17 heures 30.

Béziers, le 16 Février 2011

**Le Président du Syndicat Mixte
Des vallées de l'ORB et du LIBRON**



Jean Noël BADENAS